

Vue bloc du programme des cours

Or Th Pr Au Cr

Informations complémentaires

Renseignements

Prof. Marie-Christine SEGHAYE

Service de Pédiatrie

Site NDB rue de Gaillarmont 600 - 4032 CHENEE

Tél : 04/367.92.75.

Courriel : pediatrie@ulg.ac.be

Cadre légal

Décret du 20.12.01 (M.B. : 17.01.02) : Décret relatif à la promotion de la santé à l'école.

Décret du 16.05.02 (M.B. : 07.06.02) : Décret relatif à la promotion de la santé dans l'enseignement supérieur hors universités.

Présentation

Pour répondre aux exigences imposées aux médecins qui souhaitent travailler dans un Service de Promotion de la Santé à l'École (PSE) ou un Centre Psycho-Médico-Social (PMS), un certificat est organisé dans le domaine de la Médecine scolaire - Promotion de la santé à l'école.

Conditions particulières d'accès / Public cible

Cette formation s'adresse aux détenteurs d'un diplôme de master en médecine qui se préparent à exercer ou qui exercent déjà dans le cadre de la promotion de la santé à l'école et qui sont soumis à une régularisation de leur qualification au cours de la première année d'activité.

Le dossier de candidature, le curriculum vitae et une copie des diplômes requis doivent être transmis pour le 30 septembre au plus tard, soit par voie postale (Prof. Marie-Christine SEGHAYE, Service de Pédiatrie, CHU Site NDB, rue de Gaillarmont 600, 4032 Chênée) soit par mail auprès de Josiane LAURENT : pediatrie@ulg.ac.be

Durée de la formation

Un an à temps partiel (20 crédits) comprenant un enseignement modulaire de 15 modules, de 16H00 à 19H00, d'octobre à juin, un stage spécifique et un travail individuel. L'horaire peut néanmoins être adapté en fonction des nécessités. Les cours théoriques seront dispensés au CHU - site NDB ou sur d'autres sites.

Programme de cours

Collégialité:

Présidente : Marie-Christine SEGHAYE

Membres : Florence RENARD, Laurence ADAM, Jean-Marie DUBRU, Marie-Christine LEBRETHON, Kindja NYAMUGABO, Alain MALCHAIR, Michel MULLER, Anne-Simone PARENT, Vincent RAMAEKERS et Katharina SCHUMACHER.

Bloc 1

Cours obligatoires

MCER0251-1 *Cours théoriques avec carnet de bord* - COLLÉGIALITÉ 45 - - 7

- Module 1 : Evolution de la médecine scolaire et cadre législatif
- Module 2 : Développement psycho-neuro-moteur de l'enfant
- Module 3 : Quelques enjeux de la croissance et du développement
- Module 4 : Troubles de la vue - Santé bucco-dentaire
- Module 5 : Troubles statiques et orthopédiques - Troubles dermatologiques
- Module 6 : Troubles du langage : aspects somatiques, logopédiques et psychologiques
- Module 7 : Environnement scolaire : santé au travail - Environnement scolaire : visite d'établissements
- Module 8 : Tuberculose et maladies transmissibles à l'école - Collaborations et partenariats des équipes PSE
- Module 9 : Santé mentale : signes d'appel, outil et travail en réseau
- Module 10 : Négligence, maltraitance : aspects cliniques
- Module 11 : Négligence, maltraitance : aspects médico-légaux et juridiques
- Module 12 : Qualité et hygiène de vie : nutrition, sport, sommeil, assuétudes,...

MSTG9039-1 *Stage (10 matinées) avec carnet de stage et rapport* - COLLÉGIALITÉ - [35h St.] - - [+] 6

MTRA9004-1 *Travail individuel* - COLLÉGIALITÉ - - - 7

Evaluation

La réussite du travail individuel et du stage permet l'obtention du Certificat d'Université de Médecine scolaire - Promotion de la santé à l'école.

Inscription

Où ? : Cellule Formation continue de l'ULg.

Documents à présenter : Autorisation d'inscription du Doyen.

Frais d'inscription : Taux certificat (485 #)